

Discours de François Villeroy de Galhau : « Le défi d'une gouvernance économique efficace à l'échelle européenne pour contribuer à une communauté internationale prospère »

Lors du « Forum des marchés émergents » qui se tenait à Paris le 11 avril, François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France s'est prononcé pour la création d'un poste de ministre des Finances de la zone Euro. Même si de fortes réticences existent au sein des gouvernements en ce qui concerne le « partage des ressources budgétaires et de la souveraineté », le Gouverneur de la Banque de France souhaite « faire valoir des arguments économiques pour promouvoir une gouvernance de la zone euro plus solide ». Pour François Villeroy de Galhau, « l'absence de coordination a un vrai coût économique ». Ainsi « Pour faire avancer le débat, il faut opérer des choix fondamentaux : premièrement, progresser en parallèle sur les réformes nationales et la coordination européenne. (...), deuxièmement, nous devons reconnaître que les « institutions avec mandat » sont plus efficaces que les « règles sans institutions ». Pour renforcer la cohérence et la coordination des politiques économiques, (...) nous avons besoin de règles plus simples. Mais elles doivent être complétées par des institutions fortes dotées de pouvoirs discrétionnaires. (...) Troisièmement, il y a place pour un niveau intermédiaire d'intégration (...). Je l'appellerai « pleine coordination des politiques économiques nationales », le chaînon actuellement manquant entre intégration complète, du type de celle de la politique monétaire, et la surveillance fondée sur des règles ». Les missions principales d'un ministre des Finances pourraient être au nombre de quatre. 1/ Il serait chargé « de la préparation d'une stratégie collective à l'échelle de la zone euro ». 2/ Il serait « responsable de la surveillance de la mise en œuvre de la stratégie collective ». 3/ Il serait également responsable « de la mise en œuvre de la gestion de crise centralisée ». 4/ « Enfin, au fur et à mesure de l'intégration, le ministre pourrait se voir confier la gestion du fonds de convergence de la zone euro, évoluant vers un budget de l'euro ». Selon François Villeroy de Galhau « Pour la zone euro, pour ses citoyens, 2016-17 est le moment décisif pour agir. »

[Cliquez ici pour accéder au discours de François Villeroy de Galhau](#)

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

BCE : Réunion du Conseil des gouverneurs du 21 avril 2016

À l'issue de la réunion du 21 avril 2016 du Conseil des gouverneurs, Mario Draghi a déclaré : « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire, nous avons décidé de laisser les taux d'intérêt directeurs de la BCE inchangés. Selon nous, les taux directeurs devraient rester à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée, et bien au-delà de l'horizon fixé pour nos achats nets d'actifs. En ce qui concerne les mesures non conventionnelles de politique monétaire, nous avons commencé, comme décidé le 10 mars 2016, à porter à 80 milliards d'euros, contre 60 milliards d'euros précédemment, nos achats mensuels effectués dans le cadre du programme d'achats d'actifs ». Il a également déclaré « (...) en juin, nous réaliserons la première opération de notre nouvelle série d'opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO II) et nous effectuerons nos premiers achats dans le cadre du programme d'achats de titres du secteur des entreprises (corporate sector purchase programme, CSPP). (...) À la suite de la vaste série de décisions que nous avons prises début mars, les conditions de financement globales se sont améliorées dans la zone euro. Les répercussions des mesures de relance monétaire sur les entreprises et les ménages, notamment à travers le système bancaire, se renforcent. Toutefois, les incertitudes au niveau mondial persistent. Pour la période à venir, il est essentiel de conserver une orientation accommodante appropriée de la politique monétaire aussi longtemps que nécessaire pour soutenir la dynamique de la reprise économique en cours dans la zone euro et accélérer le retour de l'inflation vers des niveaux inférieurs à, mais proches de 2 %. Le Conseil des gouverneurs continuera de suivre attentivement l'évolution des perspectives en matière de stabilité des prix et agira, le cas échéant, en utilisant tous les instruments à sa disposition dans le cadre de son mandat pour atteindre son objectif. Dans le contexte actuel, il est crucial de veiller à ce que l'environnement de très faible inflation ne se traduise pas par des effets de second tour sur les processus de fixation des prix et des salaires ».

[Cliquez ici pour télécharger la déclaration](#)

Union européenne

Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,3 % en février 2016, en baisse par rapport au taux de 10,4 % enregistré en janvier 2016 et à celui de 11,2 % de février 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis août 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 8,9 % en février 2016, stable par rapport à janvier 2016, et en baisse par rapport au taux de 9,7 % de février 2015. Il s'agit du taux le plus faible dans l'UE28 depuis mai 2009. Eurostat estime qu'en février 2016, 21,651 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,634 millions dans la zone euro. Par rapport à janvier 2016, le nombre de chômeurs a diminué de 59 000 dans l'UE28 et de 39 000 dans la zone euro. Comparé à février 2015, le chômage a baissé de 1,971 million de personnes dans l'UE28 et de 1,303 million dans la zone euro.

Publications au Journal officiel

Ordonnance n° 2016-415 du 7 avril 2016 relative à l'économie sociale et solidaire dans le département de Mayotte

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032372213&categorieLien=id>

Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032295952&categorieLien=id>

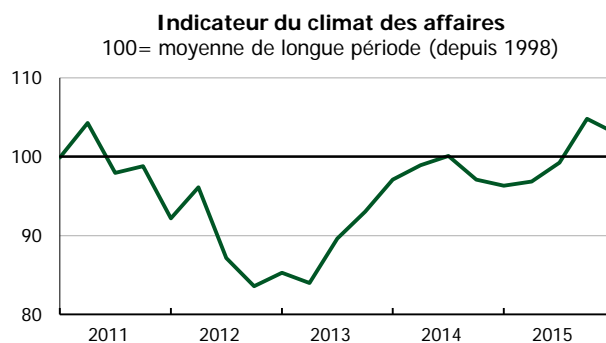
ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

L'embellie économique se poursuit en 2015 et repousse le haut du cycle

L'embellie économique observée en 2014 (croissance de +3,1 % selon Cerom) se confirme en 2015 et gagne même en vigueur tout au long de l'année. Le scénario d'un haut de cycle qui aurait déjà été atteint en fin d'année 2014 ne s'est pas matérialisé, au profit d'une poursuite de l'amélioration.

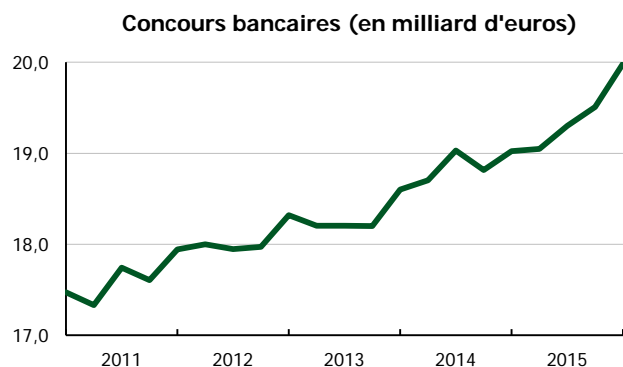
Les moteurs de ce raffermissement conjoncturel restent assez semblables à ceux de 2014 : une inflation historiquement basse et des taux d'intérêt exceptionnellement faibles, créant des conditions favorables pour une consommation robuste et un déploiement de l'investissement. La montée en puissance du chantier de la Nouvelle route du littoral se fait également ressentir et constitue, logiquement, un levier important. Par ailleurs, le regain d'activité du système bancaire, les mesures en faveur des entreprises (CICE, prime à l'embauche du premier salarié, etc.), ainsi que le début de reprise économique en métropole semblent engendrer des effets positifs sur la confiance et l'environnement économique général.

La Note Expresse « Synthèse 2015 » est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).



Source : Enquête de conjoncture IEDOM

L'activité bancaire bien orientée en 2015



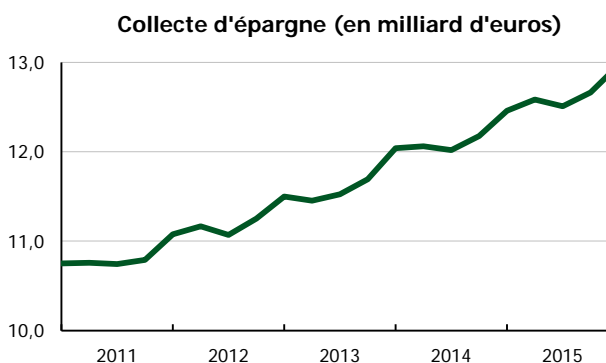
Source : IEDOM, Surfi

L'activité bancaire est bien orientée en 2015, avec des hausses de 5,0 % des crédits à l'économie en glissement annuel à fin décembre, et de 4,1 % des placements des agents économiques. L'activité de financement bénéficie d'une croissance de 4,7 % des encours de crédits consentis aux entreprises, en augmentation tout au long de l'année. Ce sont les crédits d'exploitation qui progressent le plus sensiblement (+10,3 %). L'encours des crédits consentis aux collectivités locales s'inscrit également en nette hausse (+14,6 %), portée par le chantier de la Nouvelle route du littoral et la gestion active de la dette par certaines collectivités locales.

Par ailleurs, La croissance des concours consentis aux ménages s'accélère par rapport à fin juin 2015 mais reste sur un rythme modéré (+2,2 %).

Les actifs financiers font apparaître une appétence marquée des agents économiques pour une plus grande liquidité de leurs avoirs, dans un contexte de taux de rémunération particulièrement bas. Les comptes de dépôt à vue continuent de progresser très rapidement (+11,7 % en 2015, après +12,0 % l'année précédente). Ils bénéficient notamment de la hausse des disponibilités détenues par les sociétés non financières (+16,4 % en glissement annuel à fin décembre 2015).

L'épargne à long terme progresse également de 4,5 %, tirée par le regain d'intérêt enregistré pour les plans d'épargne logement et les placements en assurance-vie. En revanche, les placements liquides ou à court terme, peu rémunérateurs, reculent significativement.



Source : IEDOM, Surfi

Les Infos financières « Évolutions monétaires au 31 décembre 2015 » est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

Hausse des crédits aux entreprises en 2015

A fin décembre 2015, l'encours total des crédits aux entreprises réunionnaises déclaré au Service central des risques (SCR) de la Banque de France atteint 9,9 milliards d'euros, en hausse de 3,0 % sur un an. Les crédits mobilisés, qui représentent 83,1 % du total, augmentent de 5,1 %. En rajoutant les encours déclarés sur les collectivités locales, les risques totaux déclarés au SCR s'élèvent à 13,6 milliards d'euros fin 2015.

BRÈVES ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Prix (Insee, base 2015)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	Mars 2016	99,3	-0,1 %	+0,2 %
	IPC France entière		100,0	+0,7 %	-0,1 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	Mars 2016	25 665	+6,7 %	-3,3 %
	Cumul (milliers d'euros)		73 083	-	+2,7 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (millions d'euros)	Décembre 2015	422,9	-0,8 %	+3,1 %
	Cumul (millions d'euros)	Cumul décembre	4 691,4	-	+0,4 %
	Exportations (millions d'euros)	Décembre 2015	42,0	+26,9 %	+8,2 %
	Cumul (millions d'euros)	Cumul décembre	294,4	-	+3,5 %
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Février 2016	138 560	+0,5 %	2,2 %

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Février 2016	122 356	44,7 %	+4,9 %
	Cumul	Cumul février	343 532	-	+1,3 %
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées	4 ^e trimestre 2015	324 800	+35,1 %	+14,4 %
	Cumul	Cumul décembre	1 025 100	-	+11,0 %
Construction (Douanes / CERBTP / Caisse des congés payés du BTP)	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers d'euros)	Décembre 2015	23 934	-	+7,1 %
	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Décembre 2015	350,2	-	+10,9 %
	Effectifs salariés du BTP	Février 2016	16 157	+3,4 %	+2,7 %

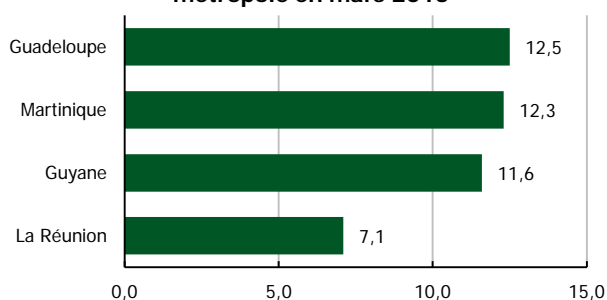
Augmentation du nombre de projets d'embauches pour 2016

Selon l'enquête « besoins en main-d'œuvre » (BMO) réalisée par le Pôle Emploi et le Crédoc, 28 % des établissements de La Réunion, soit 6 800 employeurs potentiels, ont l'intention de recruter en 2016. Ainsi, 26 200 recrutements sont envisagés par les employeurs réunionnais, ce qui correspond à une progression de 16 % par rapport à 2015. Cette hausse se concentre dans les services aux particuliers (principalement pour le secteur public et les associations), avec la moitié des projets de recrutement. Un emploi sur quatre serait à caractère saisonnier, principalement dans l'agriculture et l'industrie agroalimentaire. En outre, un quart des projets paraît jugé difficile à concrétiser par les employeurs en 2016, en raison de candidatures aux profils inadéquats ou en nombre insuffisant.

Les résultats de l'enquête sont disponibles sur le [site de Pôle Emploi](#).

Les prix à La Réunion supérieurs de 7,1 % à ceux de la métropole

Écarts de prix moyen entre les DOM et la métropole en mars 2015



Source : Insee, enquête de comparaison spatiale de prix 2015.

En %

En mars 2015, le niveau général des prix à la consommation ressort plus élevé dans les départements d'outre-mer qu'en France métropolitaine. Il est supérieur de 12,5 % en Guadeloupe, 12,3 % en Martinique, 11,6 % en Guyane, et 7,1 % à La Réunion. À Mayotte, il dépasse celui de la métropole de 6,9 % sur un champ d'étude plus restreint.

Un ménage métropolitain résidant à La Réunion verrait son budget augmenter de 10,6 %, tout en conservant ses habitudes de consommation métropolitaines. A l'inverse, le coût du panier de consommation d'un ménage réunionnais baisserait de 3,6 %, s'il achetait ses produits aux prix pratiqués en France métropolitaine. Ces écarts de prix sont en grande partie imputables aux produits alimentaires.

L'étude est disponible sur [le site de l'Insee](#).

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,00%	16/03/2016
Taux de la facilité de prêt marginal	0,25%	16/03/2016
Taux de la facilité de dépôt	-0,40%	16/03/2016

Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/16)

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
	4,54%	0,75%	0,75%	1,25%	1,50%
Autres cas :	1,01%			1,50%	0,50%

* hors prime d'Etat

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR

Décembre	Janvier	Février	Mars	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,1270%	-0,2280%	-0,2270%	-0,3030%	-0,3340%	-0,2440%	-0,1320%	-0,0050%

Taux moyen mensuel des emprunts d'État à long terme (TME)

Taux moyen mensuel des obligations d'État (TMO)

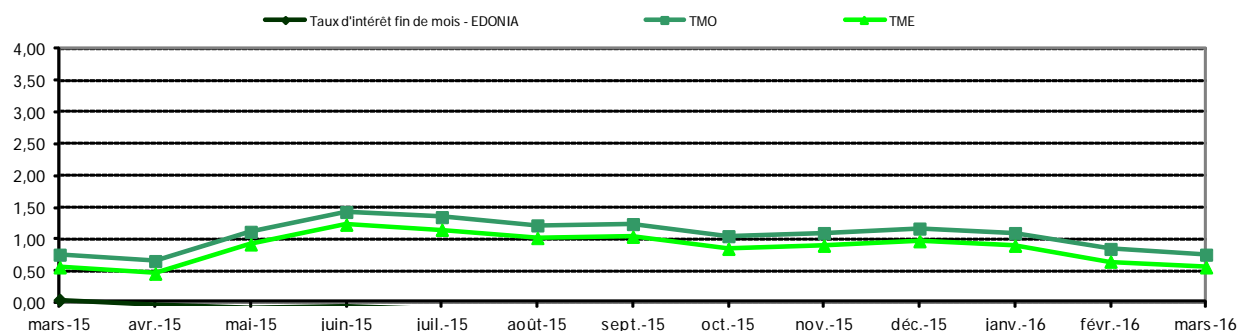
Décembre	Janvier	Février	Mars	Décembre	Janvier	Février	Mars
0,97%	0,90%	0,65%	0,56%	1,17%	1,10%	0,85%	0,76%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} avril 2016)

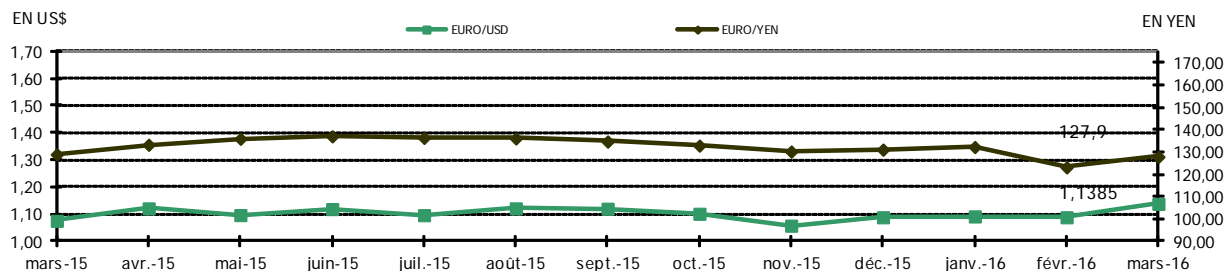
Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,05%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,17%
Prêts à taux variable	3,55%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,92%
Prêts-relais	4,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,33%
Autres prêts		Découverts en compte	13,37%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,05%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,73%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,20%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,63%	Découverts en compte	13,37%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

Taux des marchés monétaires et obligataires



Évolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 MLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : H. GONSARD - Responsable de la rédaction : T. Beltrand

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint Denis

Achévé d'imprimer : avril 2016 - Dépôt légal : avril 2016 - ISSN 1240-3857